MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

Décision n° 1147 du 5 février 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens

NOR : *INTJ1602429S*

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11783 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525366S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mars 2016:

André, Christian — Nigend : 151 322 — Numéro de livret de solde : 8 009 402

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er mars 2016:

Haffner, Fabrice — Nigend : 155 578 — Numéro de livret de solde : 8 012 966

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 février 2016.

Le général, commandant
la gendarmerie des transports aériens,
F. Hubert